





Piles et batteries au lithium Equipements électroportatifs

Vous venez d'acquérir une pile ou une batterie au lithium ou un équipement électronique portable en contenant et vous voulez connaître la réglementation qui s'applique à leur transport en avion ou en hélicoptère ou à leur expédition par voie postale ?

Vous êtes passager aérien

- Les piles et batteries au lithium seules, y compris les power banks, ne peuvent en aucun cas être transportées dans vos bagages enregistrés, c'est-à-dire les bagages placés en soute ;
- L'énergie des piles et batteries seules ou alimentant des équipements ne peuvent pas dépasser une certaine valeur.
- D'autres limitations s'appliquent également.

Pour les connaître, **consultez l'application**  <https://airbag.aviation-civile.gouv.fr/AirBag> développée par la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) et **renseignez-vous** auprès de la compagnie aérienne.

Pour les autres marchandises dangereuses, ayez le même réflexe : consultez  et renseignez-vous auprès de la compagnie aérienne.

Vous êtes client(e) de La Poste

Les piles et batteries au lithium seules, y compris les power banks, ne sont pas acceptées par La Poste.

Seules les piles et batteries de faible énergie et uniquement si elles sont placées dans un équipement sont acceptées, moyennant des conditions additionnelles (nombre, masse, ...) qui sont détaillées sur le site de La Poste : <https://www.laposte.fr/courriers-colis/conseils-pratiques/marchandises-dangereuses-interdites>

Aucune autre marchandise dangereuse n'est acceptée.

Vous êtes expéditeur(trice) (particulier, société, ...)

L'envoi en fret est soumis à la réglementation. Consultez la page internet du ministère : <https://www.ecologie.gouv.fr/transport-marchandises-dangereuses-voie-aerienne>

Dans tous les cas, les piles et batteries au lithium, seules, contenues dans ou emballées avec un équipement, sont **INTERDITES** si elles sont **DEFECTUEUSES** ou présentant **un risque pour la sécurité**. Ceci s'applique par exemple si vous retournez un équipement ou une pile/batterie qui ne fonctionne pas correctement.